



Date: 12 décembre, 2016

Sujet: Votre compte de dépôt a été mis à jour

Madame, Monsieur,

L'Office d'enregistrement des titres et des instruments a apporté quelques changements à ses comptes de dépôt. Il n'y a plus désormais qu'un seul compte de dépôt pour payer **toutes** les transactions effectuées auprès du bureau des titres fonciers, y compris les commandes en ligne (copies de titres, de documents et de plans), les soumissions de plans d'arpentage et les enregistrements au bureau des titres fonciers.

En conséquence, vous pouvez aussi vous attendre à recevoir moins de courriels automatiques de notre part et vous n'aurez à gérer qu'un seul accès des utilisateurs pour un compte.

Quels sont les changements visibles?

- Toutes les transactions effectuées auprès du bureau des titres fonciers apparaissent sur un seul relevé de compte. Les achats en ligne ne font plus l'objet d'un relevé séparé.
- Les administrateurs de compte peuvent consulter une copie de votre relevé de compte à tout moment en ouvrant une session sur [Documents en ligne](#).
- Vos relevés sont disponibles en deux formats de fichiers. Les relevés standards s'ouvrent sur n'importe quel navigateur Web (fichier HTML). Les administrateurs de compte peuvent aussi télécharger un fichier en format .TSV (Excel) qui distingue les achats effectués par chacune des personnes ayant accès au compte.
- Vous pouvez déposer des fonds sur votre compte dans n'importe lequel des six bureaux de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments.

Qu'est-ce qui ne change pas?

- Votre administrateur de compte continue à contrôler l'accès des uns et des autres à votre compte. Il peut toujours vérifier ou modifier la liste des utilisateurs ayant accès au compte en ouvrant une session sur [Documents en ligne](#).
- Si vous receviez précédemment des copies de vos relevés par courriel, cela continuera d'être le cas.

Si vous avez besoin d'assistance, veuillez communiquer avec notre équipe des services aux clients au tpclient@tprmb.ca ou en composant le 204 945-2042.

Cette communication vous a été envoyée car nos dossiers indiquent que vous êtes la personne-ressource chargée de la comptabilité au sein de votre organisme. Nous vous prions de diffuser cet avis auprès de toute personne de votre organisme susceptible d'être visée par ce changement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.